

Réparations de vélos : des ateliers qui roulent !

Actions de
prévention

Actions de réparation

Région : Bourgogne-Franche-Comté

Mots clés : Animation | Déchet encombrant | Déchèterie | Partenariat | Recyclerie/ressourcerie | Jeune public | Ménages / Grand public | Réemploi



Collectivité

SMICTOM Plaine Dijonnaise
Maison de l'Intercommunalité
Impasse Arago, Bp 5
21110 Genlis

Partenariats

Les communes
Les élus du syndicat
La presse locale « Le Bien Public »
et la radio Locale
L'association «La Rustine »

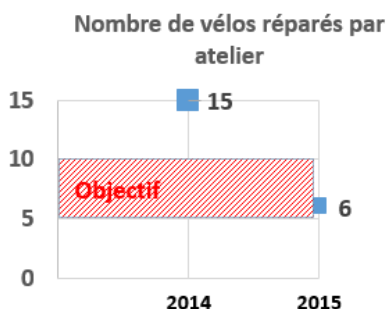
Date de lancement

Avril 2014

Objectifs

- 5 à 10 vélos réparés par atelier
- 5 vélos à récupérer par mois et en déchèterie
- 10 participants par atelier
- 12 ateliers organisés par an

Réalisation objectif 1



Résumé :

Le SMICTOM de la Plaine Dijonnaise a lancé des **ateliers de réparations de vélos** sur les communes de Genlis, d'Arc sur Tille et de Longecourt en Plaine d'avril à octobre, **1 fois par mois**, installés sur une place publique (Arc et Longecourt) et sur le marché (Genlis). Les ateliers « réparations de vélos » se mettent à la disposition de tous pour **apprendre à entretenir et réparer son vélo**, effectuer un contrôle technique, se débarrasser d'un vieux vélo récupéré dans son garage ou tout simplement recevoir des renseignements.

Pourquoi agir ?

Le SMICTOM Plaine Dijonnaise regroupe 29 communes et compte environ 29 000 habitants

- Pérenniser une action de la SERD

Lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets en novembre 2012, le SMICTOM a réalisé des opérations de réparations de vélos sur le marché et au Centre Social Espace Coluche de Genlis, en partenariat avec l'association « La Rustine ». **Sous l'impulsion de l'élu** en charge de la Prévention, pratiquant régulièrement le vélo, il fut décidé de **pérenniser cette action** de façon régulière sur une partie de l'année.

- Augmenter la durée de vie et d'usage des vélos

Une quantité importante de vélos adultes et enfants finissent dans les **déchèteries** ou sont **abandonnés dans les caves et greniers** faute de connaissances pour les réparer. Les ateliers vélos permettront de **faire durer ou de donner une seconde vie** à des objets usuels qui représentent un certain coût à l'achat.

- Sensibiliser les citoyens

L'organisation des ateliers est un moyen de sensibiliser la population à **la prévention des déchets** et de favoriser l'usage du vélo comme **mode de déplacement alternatif**.

Planning

Décision et préparation : T0

Opérationnel : T0 + 3 mois

Durée de l'action : en cours

Coûts

- Prestation de l'association « La Rustine »: 158€ par atelier
- Communication : 30 € (tracts et affiches)

Moyens humains

- Smictom : 15 jours pour mise en place du projet et 3 jours par atelier (préparation et promotion)
- Association : 1/2 jour par atelier pour 2 animateurs

Bilan en chiffres (2015)

- 15 ateliers et en moyenne :
 - 6 vélos réparés par atelier
 - 2 vélos donnés par atelier
 - 8 personnes par atelier
- 479 vélos récupérés en déchèterie sur 12 mois, soit 4.8t à 7.2t de déchets détournés
- 3 communes participantes

Lien fiche action-résultat :

<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/repérations-de-velos-des-ateliers-qui-roulent>

L'action mise en œuvre par la collectivité

- Mise en place du projet

Une réunion a été organisée en février 2014 avec l'association « La Rustine » afin d'élaborer le planning, les objectifs et le déroulement du projet. Début avril, une **convention de partenariat** entre l'association et le SMICTOM a été élaborée et signée.

- Communication

Différents modes de communication ont été utilisés :

- Distribution **d'affiches et de flyers** dans les écoles et des petits commerces (avant les vacances de Pâques)
- Installation d'affiches sur les **panneaux d'affichage** dans les bâtiments de la commune et des communes aux alentours
- Publication d'articles dans la **presse locale** : bulletin municipal, journal, radio, site internet (début avril 2014)

Par ailleurs, le SMICTOM était présent lors des 5 premiers ateliers pour communiquer sur la prévention des déchets (distribution de guides, documentations, explication).

- Réalisation des ateliers

Les interventions les plus souvent effectuées sont les suivantes : **réglages** de freins, du jeu de pédalier, des dérailleurs, du jeu de direction, **réparation de pneus** après crevaison, **réparation de chaînes de vélos**, réglages de base pour la sécurité. Les vélos sont réparés sur place dans la mesure des pièces disponibles. La participation aux ateliers est gratuite mais le coût des pièces de rechange sont à la charge des bénéficiaires. Les ateliers sont une organisés **une fois par mois** sur la place publique (Arc) et sur le marché (Genlis).

Le « plus » de l'opération

Le plus de cette action est la régularité des ateliers. En effet, la régularité permet de les faire entrer dans les « mœurs » de la population.

Reproductibilité

L'action est **facilement reproductible** sur d'autres territoires en raison des faibles moyens humains et financiers nécessaires à la réalisation des ateliers, à condition d'avoir un partenaire qualifié pour la réparation des vélos. Afin de favoriser la réussite du projet, il est recommandé d'assurer :

- une **bonne communication** sur les ateliers (objectifs, dates, lieux...)
- une **bonne visibilité** de l'action (lieu de passage ou de fréquentation)

Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME

www.ademe.fr/dechets

www.reduisonsnosdechets.fr

<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site de la collectivité:

<http://www.smictom-plainedijonnaise.fr/>

Contacts

Smictom Plaine Dijonnaise :

[prevention@smictom-](mailto:prevention@smictom-plainedijonnaise.fr)

[plainedijonnaise.fr](mailto:prevention@smictom-plainedijonnaise.fr)

ADEME DR Bourgogne-Franche-Comté : frederic.jan@ademe.fr